Vol. XVII. | Saint-Boniface, Manitoba, 29 Decembre 1887 | No. 11.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

LANGEVIN & GAREAU

Marchands-Tailleurs, Etablissement de Hardes-Faites.

Ont en mains un assortiment général de CHAPEAUX, CASQUETTES et de TWEEDS de différents Prix,

Vendus a la Verge ou a Ordre au plus Bas Prix.

Nos Marchandises sont du Dernier Gout et des Meilleures Manufactures.

360 Rue Principale, Winnipeg.

3m 18,8,87

— LE —

MAGASIN BLEU

426 RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.



AU PUBLIC.

Un fonds considérable de Banqueroute acheté à 50 cents dans la piastre, et se vendant aussi à moitié prix.

Voyez les prix suivants :

Des Habillements valant $18.00 pour	$9.00.
Des Habillements valant $15.00 pour	7.50.
Des Habillements valant $13.00 pour	6.50.
Des Habillements tout laine, pour enfant, valant $5.50 pour	2.75.
Des Habillements tout laine, pour jeunes gens, valant $12.50 pour	6.50.
500 Paires de Pantalons de toutes grandeurs, valant $4.50 pour...	2 25.
500 Paires de Pantalons valant $6.50 pour	3 75.

Venez et jugez par vous-mêmes.

L'assortiment de Pantalons le plus beau et le meilleur marché qui soit à Winnipeg.

N'oubliez pas l'endroit :

LE MAGASIN BLEU, 426 rue Principale Winnipeg.

3m 1,10,35

LIBRAIRIE KEROACK,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.

DR J. H. O. LAMBERT,

MÉDECIN–CHIRURGIEN—ACCOUCHEUR ; Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. Jan 14 1 86

GEO. E. FORTIN,
Avocat.
No. 366, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.
6m 18,6,85

N. D. BECK
Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,
NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.
BUREAU :
No. 344, Rue Principale,
WINNIPEG.
Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

REPRODUCTIONS.

LE NOUVEL AN.

Salut, ô nouvel an ! Seras-tu le tonnerre
Qui vient pendant l'orage épouvanter la terre ?
Ou seras-tu pour nous, ranimant notre espoir
Comme est au voyageur dont la force brisée
Par la chaleur du jour se repose épuisée,
L'air pur et parfumé du soir ?

Si le malheur encore doit courber notre tête,
Gardons, gardons toujours au fort de la tempête,
En subissant des maux l'irrévocable loi,
Ces trois hôtes du cœur, ces trois parfums de l'âme
Que Dieu seul a donnés et que le ciel réclame,
L'amour, l'espérance et la foi.

PENSÉES.

Entre deux choses qui nous sont chères : l'amitié et la vérité, c'est une obligation sacrée de donner la préférence à la vérité.

Conduisez-vous avec la fortune comme avec les mauvais payeurs : ne dédaignez pas les plus modestes acomptes.

Quand on vit au jour le jour, on a pas besoin de confiance.

Toute gloire mondaine a sa grimace tout près de son auréole.

En matière de morale, la mode est pour le monde, le plus intolérant des censeurs.

MINUIT.

C'est une chose étrange d'avoir rendez vous le 31 décembre, à minuit, avec une inconnue ; mais qu'y a-t-il de plus charmant, dans la vie en prose, qu'une bonne fortune imprévue ?

Attendre une visite mystérieuse, voilà une heure pleine de charme. Dans une aventure comme dans un roman, il n'y a de joli que la préface, l'amour est une aurore boréale, une fleur qu'il ne faut respirer qu'une fois.

Je l'attendais donc sans impatience, allongé sur une dormeuse. Le feu brûlait sous les cendres bleues, une collation froide était servie sur table à deux couverts. Je songeais qu'elle allait venir, l'œil fixé sur le cadran de la pendule. Elle aura froid, elle aura faim, elle se blottira, comme un oiseau frileux, dans le grand fauteuil ; elle grignotera.

*** Un coup sec frappé à la porte, interrompit mes réflexions.

Je m'attendais à une apparition gracieuse

Je vis entrer une femme vêtue de noir, belle comme la statue de la Mélancolie. Son visage, aux traits épurés, était fin comme un profil de camée florentin ; un voile lourd retombait sur ses épaules en plis harmonieux ; sa beauté sculpturale rayonnait encore sous sa couronne de cheveux blancs.

—Vons ne me reconnaissez pas ? dit-elle en me tendant la main avec un triste sourire.

Ce n'était pas une étrangère. J'avais déjà rencontré ce regard, baissé, cette main blanche.

Elle reprit :

—A cette même date, à cette même heure, je suis venue comme une amie. J'étais jeune, belle, gaie, amoureuse, comme celle que vous attendez ce soir.

—Je ne l'ai jamais vue.

—Je sais que vous ne l'avez pas appelée. Elle vous a donnée rendez-vous ici, à minuit ; elle sera exacte. Vous l'aimez d'avance, et je suis presque oubliée. Elle va venir à vous, l'éclair aux yeux, le sourire à la bouche, le front couronné de fleurs, cachant l'espérance dans un pli de sa robe parfumée. Elle vieillira comme moi. Un jour aussi, vous la verrez revenir, l'œil éteint, la bouche morose, le cœur plein des cendres du souvenir, le front courbé sous le voile des veuves, et vous ne la reconnaîtrez peut-être pas à l'heure des adieux. C'est ma fille. La voici.

Un coup léger me fit tressaillir.

L'inconnue s'arrêta sur le seuil. Oui c'était bien sa fille. Elles se ressemblaient comme les deux sœurs divines, la nuit jetant des pavots, l'Aurore semant des roses.

A son entrée, le ressort du balancier se détendit, l'heure sonna. Pendant la fuite sourde et légère des dernières secondes, elles échangèrent un long regard.

Au dernier coup du timbre, la mère sortit avec lenteur, en murmurant :

—*Toutes les heures blessent, la dernière tue.*

Sa fille s'approcha et me donna un baiser, frais et léger comme une fleur.

*** Jamais souper ne fut plus charmant, à deux, au coin du feu, simple, correct, exquis.

Après avoir versé le café dans les tasses et allumé un cigare, je lui demandais l'explication de la visite de sa mère. Elle tira de sa ceinture deux agendas à couverture de velours bleu paon, et me les offrit avec un joli sourire.

L'un portait la date de l'année qui venait de s'écouler, et chaque feuille le résumé de événements qui s'étaient succédé, jour par jour. Il été intitulé : *les Mémoires d'une vieille femme.*

L'autre, en tout semblable, portait la date de l'année qui commençait, et toutes les pages étaient blanches.

Après avoir parcouru l'ancien je le posai sur la table en disant à la jeune inconnue :

—Si l'on effaçait tous les jours sombres, marqués par la guerre, la famine, le choléra, les incendies, les naufrages, les inondations, et les tremblements de terre, les crimes par le poison, le couteau, le revolver et le vitriol, la mort sous toutes ses formes les accidents et les scandales de toute nature, que resterait-il de ces mémoires ? Du galimatias politique.

—C'est mon compte de tutelle. Je vous le laisse. Dans un an, je vous apporterai mon agenda, et j'espère, ajouta-t-elle avec un léger soupir, qu'il ne renfermera que des évènements heureux : la paix, l'abondance et le bonheur.

—J'en accepte l'augure.

Comme je regardais mon amoureuse, je remarquai que son visage prenait par degrés une expressien plus sérieuse, et tout en elle s'assombrissait par une décoloration progressive. Aux lumières, c'était une jeune fille ; au jour, c'était une jeune femme.

Elle se leva prête à partir.

—Où allez-vous ? lui demandai-je avec inquiétude.

—Je l'ignore ; *les destins me traceront ma route* : elle sera semée de fleurs ou de ronces, mais j'irai jusqu'au bout.

—Pourquoi me quitter si vite ?

—Je ne puis m'arrêter, ma mère m'appelle. Adieu, ou au revoir.

—Au revoir.

Elle se pencha. Sa bouche était froide comme le marbre.

J'étendis la main pour la retenir :

—Encore un mot : votre nom ?

Elle avait disparu.

*** Le feu mourait dans l'âtre ; l'aube blafarde faisait pâlir les bougies, et je sentis un léger frisson courir dans mes nerfs.

Je me réveillai, le corps engourdi, étendu sur la dormeuse.

La pendule marquait sept heures du matin. C'est ainsi que je vis lever l'aurore du 1er janvier.

Je soupai seul, sous l'influence du tableau nocturne que les artistes aériens esquissent dans les songes.

La femme noire et triste comme la nuit, c'était l'année finie.

La jeune fille blonde et joyeuse, c'était la nouvelle.

Le rêve était vrai.

Le matin, c'était la fée, et le soir, la sorcière.

CHARLES JOLIET.

A L'ENCLOS
DE SAINT-NORBERT.

Une vache caille âgé de sept ans environ, ayant la forme d'un X sur la hanche droite et l'oreille droite coupée.

FRANÇOIS GOSSELIN,
Gardien d'Enclos pour la
Municipalité de Cartier.
3ins.1.12.87.

IN POUND.

A brown cow, aged 4 years, white spot on forehead, left horn broken at about five inches from the head.

A red heifer, aged 4 or 5 months.

A deep brown heifer, one year old.

J. B. JOYAL,
Pound-keeper for the town of
St. Boniface.
St. Boniface, 15th December 1887.
3ins.15.12.87.

A L'ENCLOS.

Une vache brune, âgée de 4 ans, tache blanche dans le front, corne gauche cassée à cinq pouces de la tête.

Une genisse rouge agée de 4 à cinq mois.

Une génisse rouge foncé âgée d'un an.

J. B. JOYAL,
Gardien d'enclos de la ville de
Saint-Boniface.
Saint-Boniface, 15 décembre 1887.
3ins.15.12 87.

Succession de J. L. Colthart & Cie.

AFIN DE FINIR LES AFFAIRES DE CETTE SUCCESSION,

l'Immense Assortiment du BEAVER HALL
CONSISTANT EN

Hardes-Faites, Vetements pour Hommes, Fourrures ET Chaussures

Au Montant de plus de $50,000,00

sera détaillé à des Prix plus Bas que ceux qu'on a pu voir jusqu'aujourd'hui dans Winnipeg.

L'assortiment est de beaucoup le plus considérable de la cité et doit être vendu d'ici au premier janvier.

☞ Rappelez-vous de l'endroit :

BEAVER HALL, 342 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

N. B.—M. SAVARIA sera toujours prêt à répondre aux besoins des pratiques canadiennes-françaises. 3m 29,9,87

Heureuse Année

— A —

TOUTES NOS PRATIQUES DE LANGUE FRANCAISE!

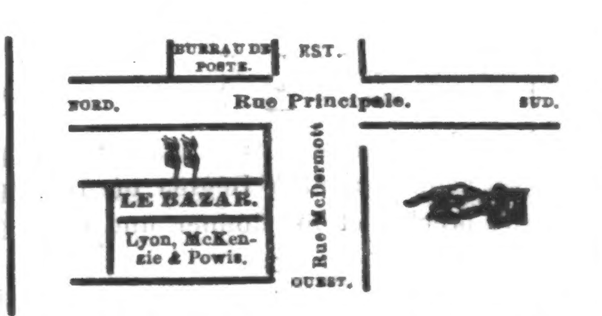
Venez et Voyez notre Etalage de Presents du Jour de l'An.

PLUS DE JOUETS ! PLUS D'ARTICLES DE FANTAISIE ! PLUS DE MARCHANDISES SECHES !

Que dans aucune maison de Manitoba.

Pendant la semaine de Noël notre magasin a été continuellement encombré, et des milliers de personnes ont été servies à leur satisfaction.

VENEZ ET PROFITEZ
— DES —
Avantages qui vous sont offerts.



VENEZ ET PROFITEZ
— DES —
Avantages qui vous sont offerts.

Le BAZAR

Nos. 5, 7 et 9 Rue McDermott, Winnipeg.

☞ Rappelez-vous de l'endroit. Pres du Bureau de Poste. Voyez le plan.

3m 27,10,87

Le Manitoba.

Jeudi, 29 Decembre 1887.

LA SITUATION POLITIQUE.

Dans notre feuille de jeudi dernier, nous annoncions les changements sur le point de s'opérer dans le personnel de notre gouvernement provincial; aujourd'hui, nous pouvons compléter les renseignements à ce sujet.

Messieurs Norquay et LaRivière se sont retirés du cabinet et leur démission a été acceptée samedi dernier par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Dès lundi, un nouveau cabinet a été formé composé de l'hon. D. H. Hrrison, premier ministre, trésorier-provincial et ministre de l'agriculture; l'hon. D. H. Wilson, ministre des travaux publics et commissaire des chemins de fer; l'hon. Chs. E. Hamilton, procureur général; et, l'hon Joseph Burke, secrétaire-provincial. Tous quatre ont prêté serment d'office à l'hôtel du gouvernement, lundi soir, en présence du Lieutenant-Gouverneur.

L'hon. M. Burke, député de Saint-François-Xavier, représente l'élément français dans le nouveau cabinet, et, bien que d'origine irlandaise, le secrétaire-provincial est tellement identifié avec nous qu'il est considéré comme un des nôtres et mérite notre confiance à plus d'un titre.

L'on pourrait peut-être s'étonner du fait que M. Prendergast, député de La Vérandrye, ne fasse pas partie de l'administration, étant un peu plus ancien dans la chambre que l'hon. député de Saint-François-Xavier; mais il n'en a tenu qu'à lui, car la position lui a, dit-on, été offerte par le premier ministre avec l'assentiment des autres députés français, et, pour des raisons purement personnelles, M. Prendergast a cru devoir refuser cet honneur. L'on nous assure même que M. Burke a consulté M. Prendergast avant d'accepter lui-même, et qu'il en a reçu tout l'encouragement possible avec promesse de son appui le plus cordial. Ceci prouve une fois de plus la bonne entente qui existe dans les rangs de la députation française.

L'entrée de l'hon M. Burke dans le gouvernement va nécessiter une nouvelle élection dans Saint-François Xavier, et les brefs sont déjà entre les mains de M. Pierre Lavallée qui a été nommé officier rapporteur. La nomination aura lieu jeudi, le cinq janvier, et la votation, s'il y a contestation, le jeudi suivant, c'est-à-dire le douze, jour de l'ouverture de la chambre.

Nous espérons, de fait nous avons la conviction que les électeurs de Saint-François-Xavier seront unanimes à réélire leur député, qui, en acceptant la haute position qu'il occupe aujourd'hui sera en mesure de commander une plus grande somme d'influence dont ils ne pourront manquer de profiter. Il ne manquera pas de faux amis guidés par leur propre ambition ou pour des motifs peu avouables qui essaieront de faire de la division; mais nous avons l'intime conviction que tous les citoyens bien pensants se rallieront à l'hon. M. Burke pour assurer le succès de son élection.

ASSINIBOIA.

La nomination de M. Alexander Murray, à la position de Commissaire-Municipal a rendu vacant le siége qu'il occupait dans notre législature provinciale pour la division électorale d'Assiniboia.

Une nouvelle élection est devenue nécessaire, et la nomination des candidats aura lieu mardi le trois janvier, la votation, mardi, le dix.

Les candidats sont: M. Frank Ness, jeune cultivateur intelligent et instruit, de Saint-Charles, et M. Duncan Macarthur, banquier, de Winnipeg. Nous ne sommes pas chauvins; mais nous croyons que, dans le cas actuel, les électeurs de cette importante division électorale ne pourraient mieux agir qu'en choisissant un des leurs pour les représenter en parlement, d'autant plus que M. Ness possède toutes les qualités nécessaires pour faire un excellent député. M. Macarthur est sans doute un homme capable, mais il est indubitable que ses nombreuses occupations ne lui permettront pas de donner aux intérêts de ses électeurs toute l'attention désirable.

Nous tenons à tenir nos amis en garde contre toutes les promesses qu'on pourra leur faire. Ce sont rarement les grands capitalistes qui servent mieux le public, ils sont trop absorbés par leurs grandes entreprises qu'ils créent dans leur propre intérêt et pour leur bénéfice personnel exclusif. La chose publique n'est qu'affaire secondaire pour eux.

L'ANNEE QUI VA FINIR.

Pour les individus comme pour les peuples chaque année qui disparait emporte avec elle son contingent de souvenirs, où il y a pour les deux, plus de larmes que de sourires. Heureux ceux pour qui leur mémoire peut servir de leçons pour l'avenir.

***

1887 a été relativement paisible, au point de vue des relations internationales. La paix n'a cessé de régner dans le vieux monde. Parfois elle a menacé de s'obscurcir, mais heureusement les peuples ont réussi à éviter le plus grand de tous les fléaux. Dans le concert de la politique Européenne, la figure, la plus grande, la plus imposante est celle du Souverain Pontife, Léon XIII. Tous les catholiques voient, avec orgeuil, leur chef reprendre par la force des événements, et disons-le, par l'accomplissement des decrets de la divine Providence, le rôle que ses prédécesseurs ont si bien rempli dans le grand travail de la civilisation et du progrès du genre humain. Mais à tout tableau son ombre, Léon XIII que toute l'Euope, vénère et aux pieds de qui elle envoie déposer ses hommages à l'occasion de son jubilé sacerdotal, voit ses vues resserrées par la position qu'il occupe en Italie.

***

L'Angleterre a conservé à l'extérieur, le prestige que lui ont acquis quoiqu'on en puisse dire les talents et l'habileté de ses hommes d'état pendant les cinquante années du règne de la Reine Victoria. Malheureusement, sa paix intérieure est toujours menacée par la fameuse question agraire dont on ne peut encore pressentir le dénouement. Puis, la question du paupérisme vient se rattacher à cet malheureux et redoutable problème. Quiconque à jeté un coup d'œil sur l'histoire ne peut envisager sans crainte, les tempêtes que son développement réserve.

***

La France a pu se maintenir en paix avec ses voisins, bien que ses relations avec l'Allemagne aient été des plus tendues. A l'intérieur, l'agitation causée par les malheureux évènements qui ont amené la démission du président Grévy s'est heureusement apaisée. L'élection du nouveau président Sadi-Carnot, n'a pas permis aux royalistes et aux impérialistes même d'établir aucune de leur prétention.

***

L'Allemagne est toujours prépondérante en Europe, grâce à la politique du vieil empereur Guillaume et de son chancelier de fer. Mais ces deux profonds politiques se demandent aujourd'hui combien durera leur œuvre. Qui pourra la continuer? les peuples pourront-elles la supporter? c'est cette politique qui a déterminé en Europe, le fléau des budgets, le maintien des armées permanentes, et, partout, l'augmentation des dettes nationales dans des proportions effrayantes.

Pour l'Autriche, la Russie et les autres puissances européennes, 1887 n'a amené aucun évènement important.

***

Les Etats-Unis continuent de prospérer, ils offrent au vieux monde un exemple qu'il doit envier. Le surplus de son trésor a forcé le chef du gouvernement de demander une diminution dans le tarif Mais là aussi deux dangers menacent de compromettre la sécurité publique: la question du travail et le socialisme. La récente condamnation des anarchistes de Chicago a eu pour effet, nous n'en doutons pas, de réprimer le socialisme.

***

En Canada, à part les agitations quasi pacifiques causées par les élections fédérales et provinciales dont chacun connaît les résultats, tout a été pour le mieux dans le meilleur des mondes, pour parler à un point de vue général et nous abstenir de toute appréciation politique. Une récolte des plus abondantes, à Manitoba surtout, a récompensé les labeurs du cultivateur. Une question sur laquelle nous ne voulons pas revenir, celle du fameux monopole, a amené dans notre politique des complications encore trop récentes pour que nous nous permettions de les juger.

***

Les catholiques de la province de Manitoba, n'ont cessé de faire des vœux pour le rétablissement à la santé de leur premier pasteur, Sa Grandeur Mgr Taché. Espérons que les vœux que nous formons tous pour lui seront exaucés.

***

Comme nous le disions au commencement de cet article, 1887 emporte aussi pour chacun de nous son contingent de souvenirs, plus de larmes que de sourires. Mais les larmes sèchent vite, et souvent on se les rappelle avec plaisir quand ce qui nous les a fait verser a été pour nous un salutaire enseignement. Jetons donc sur 1887, un dernier regard et envisageons franchement 1888, forts des enseignements du passé. Que pour tous l'année qui apparait soit une heureuse année. A nos compatriotes, nous pouvons faire ce vieux souhait, si français, si chrétien et si touchant dans sa naïveté:

Bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours.

LE JUBILE SACERDOTAL DE SA SAINTETE LEON XIII.

Dans le moment actuel on célèbre par tout le monde catholique le jubilé sacerdotal de notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII. La où les fêtes se sont déroulées avec plus de magnificence et de solennité c'est assurément dans la Ville Eternelle, mais nous pouvons dire qu'il n'y a pas une ville, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait eu des prières spéciales offertes pour le Vénérable Prisonnier du Vatican.

Les ennemis de l'église ont sans doute vu d'un mauvais œil, l'accueil si favorable fait par la chrétienté aux vœux exprimés de célébrer avec éclat le cinquantième anniversaire de l'ordination du Pontife. Aussi, n'y a-t-il eu qu'une seule voix et qu'un seul cœur pour acclamer l'heureuse idée de rendre cette fête mémorable, non par des démonstrations civiles, mais par des démonstrations religieuses. Le spectacle qu'offre aujourd'hui le monde catholique est digne d'admiration! voyez ces millions de chrétiens prier pour celui qui à été injustement dépouillé de ses états, pour celui qu'ils reconnaissent comme leur chef et leur roi bien que prisonnier; mais peut-être ce roi dépouillé de ses états, ce vénérable prisonnier d'infâmes usurpateurs, n'a-t-il jamais vu sa puissance aussi grande, sa parole aussi écoutée et ses ordres aussi fidèlement exécutés. Par un seul mot de sa bouche des masses innombrables s'ébranlent et sont prêtes à lui obéir. Peut-on trouver un roi prisonnier qui ait autant de puissance et qui commande à autant de nations différentes? ah! il faut que la passion aveugle grandement les ennemis du nom catholique pour ne pas voir la vérité: ces insensés croient renverser la religion de Jésus-Christ, et, c'est dans le temps où son chef est dépouillé de ses états qu'elle a plus de puissance. Non, il sera toujours vrai de dire que, "les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle" cette dernière sortira toujours victorieuse de la lutte; et un jour viendra où l'étendard de la croix flottera dans les airs tandis que celui de satan trainera dans la poussière.

Ce doit être une bien douce consolation pour le cœur de cet illustre Pontife au milieu des rudes épreuves qu'il traverse, d'apprendre que les chrétiens du monde entier prient en ce moment à ses intentions, c'est-à-dire pour obtenir que la vérité se fasse jour à travers l'esprit aveuglé des usurpateurs des états pontificaux. On a dejà parlé d'une réhabilitation, mais les chefs se laissent dominer ou plutôt gouverner par les sociétés secrètes, ce fléau du dix-neuvième siècle. La France semble enfin reconnaître, malgré son degré de démoralisation, la nécessité de faire la paix avec l'église, aussi le président actuel de la république, Sadi-Carnot, doit envoyer une délégation à Rome pour présenter au Souverain Pontife au nom du peuple français, les félicitations d'usage. L'Angleterre n'a pas voulu rester simple spectatrice de ce grand mouvement des nations: Notre Gracieuse Souveraine, la Reine Victoria, a délégué au St. Siège un lord éminent. Ainsi, ce mouvement et cet empressement des peuples donnent-ils une douce espérance pour la réhabilitation du Pape dans ses états; car le roi d'Italie voyant le monde entier rendre plus d'hommage à son prisonnier qu'à lui-même, sera forcé de reconnaître l'autorité temporelle du vicaire de Jésus-Christ.

C. H.

LE JOUR DE L'AN.

Voici les fêtes du cœur, voici venir une nouvelle année avec son gracieux cortége de félicitations et de bons souhaits. Nous sommes au lendemain de Noël, et que d'émotions, que de souvenirs ce nom si tendre ne rappelle-t-il pas au chrétien! Mais aussi vives et aussi touchantes sont les émotions du jour de l'an, de ce jour si cher et si profondément gravé au cœur du Canadien. C'est une vraie fête de famille pour le riche comme pour le pauvre, pour le vieillard comme pour l'enfant, pour celui qui est dans la joie comme pour celui qui est dans l'affliction. D'avance les enfants parlent de leurs étrennes; pour eux, insouciants des misères de la vie, ils ne pensent qu'au présent, les sombres jours du mois de décembre paraissent trop longs et trop moroses. Enfin arrive la dernière nuit; nuit suprême! à leur coucher ils s'informent auprès de leurs parents si l'ange aux ailes d'or ne manquera pas d'apporter les présents si longtemps désirés, ils ne s'endorment paisiblement qu'après en avoir reçu l'assurance. Que ces jours ont été beaux! qu'ils ont coulés heureux et calmes!

Pour le jeune homme plein d'une noble ambition qui caresse déjà le rêve séduisant d'un brillant avenir, il aime à se recueillir pendant quelques instants pour ouvrir les pages de sa vie; il est des moments qu'il veut retracer et contempler dans le silence: "La lumineuse fleur des souvenirs lointains." L'année qui va naître ouvre un nouvel horizon à ses rêves si pleins de charme et si agréables!

Pour l'homme avancé dans la vie, le rêve qu'il avait formé est aujourd'hui la réalité; il aime et se sent aimé, toute sa tendresse et son affection ont été données à celle qui l'aide et l'encourage, à celle qui s'est engagée à partager ses joies et ses peines. L'année qui s'ouvre lui montre un nouvel océan de bonheur!

L'homme âgé et le vieillard aiment, eux aussi à voir venir le nouvel an qui leur rappelle les plus beaux jours de leur vie; c'est avec bonheur et la voix remplie d'émotions qu'ils donnent la bénédiction aux enfants pieusement agenouillés. Quel touchant spectacle de voir les enfants venir se jeter aux pieds de leurs bons parents et demander la bénédiction pour la nouvelle année qui commence! C'est dans l'accomplissement de cet acte à la fois si généreux et si admirable que se peint bien l'amour filial et l'autorité paternelle.

H. CANADA.

Nouvelles Politiques.

—La *Gazette Officielle* de samedi, annonce que notre législature se réunira le 12 pour la dépêche des affaires.

—Les brefs pour une nouvelle élection à Dorchester ont été émis hier. La mise en nomination des candidats aura lieu le 7 janvier prochain et la votation le 14. Nous croyons que M. Landry, ex député de Montmagny, sera candidat.

—D'après les dernières nouvelles la majorité de M. Cochrane contre dans Northumberland-Est, contre le Dr Malory, libéral, est de 23 voix.

—Un journal de Québec annonce que le docteur Fortin, a été démis par le gouvernement provincial de Québec du poste de la colonisation.

—L'hon. Sénateur Schultz, nous dit le télégraphe ce matin, a été nommé lieut-gouverneur de Manitoba. Sa nomination datant du 1er mai prochain.

—M. Richard Hardisty sera un des sénateurs du Nord-Ouest.

COUR DE COMTE

Les termes de la Cour de Comté pour 1888 ont été fixés comme suit:

JUGE PRUD'HOMME.

1. Comté de LaVérandrye, à Sainte-Anne, 21 février, 24 avril, 10 juillet, 11 septembre et 9 novembre, à 10 heures a.m.

2. Comté de Carillon, à Saint-Pierre, 23 février, 26 avril, 12 juillet, 13 septembre, 14 novembre, à 1 heure p.m.

3. Comté d'Iberville, à Saint-Norbert, 25 février, 28 avril, 14 juillet, 15 septembre et 17 novembre, à 10 heures a m.

4. Comté de Marquette, à Saint-François-Xavier, 27 février, 30 avril, 16 juillet, 17 septembre et 12 novembre, à 11 heures a.m.

5. Comté de Morris, à Morris, 1 mars, 3 mai, 19 juillet, 20 septembre et 20 novembre, à 12.30 heures a.m.

PERSONNEL.

M. Mathew Ryan est très dangereusement malade à l'Hôpital de Saint Boniface.

Le Rév. Père Drummond, S. J., est actuellement à Régina où il a dû prêcher et doit donner une conférence.

M. Edmond Lafrance, de Winnipeg, est allé faire une promenade dans sa famille à Saint-Scholastique, Qué.

Nouvelles Religieuses.

—Le correspondant du *Herald* de New-York, à Rome lui télégraphie ce qui suit: D'après les dernières informations, il est probable qu'un chapeau de cardinal sera offert à l'archevêque de Boston. Après le concile de Baltimore, l'opinion presque générale était que l'archevêque de Boston devait être élevé au rang de cardinal.

Boston n'est pas seulement un centre littéraire, mais au point de vue catholique, elle a une importance double de celle de Baltimore. Le cardinal Gibbons n'a sous son contrôle que 120 prêtres séculiers les autres appartiennent aux ordres religieux Boston a 260 prêtres séculiers, 70 religieux et 75 séminaristes.

L'archevêque Williams, en apprenant qu'il était fortement question de l'élever au cardinalat, à écrit directement au Pape pour lui demander de conférer cet honneur au titulaire du siège de Baltimore, le siège le plus ancien et celui dans lequel le concile de Baltimore a eu lieu. Le Pape Léon XIII, en recevant peu de temps après le recteur du collége américain, a dit: "L'Archevêque Williams doit être un grand caractère. Il m'écrit pour me demander de ne pas le faire cardinal. Je n'ai jamais reçu de lettres de ce genre."

—Le pape a fait émettre 50,000 billets d'admission pour la messe du jubilé à la basilique Saint-Pierre.

L'évaluation des cadeaux envoyés au pape est portée à £3,000,000 sterling. Ces présents comprennent 60,000 chasubles, 12,000 coupes, 8,000 crucifix et un grand nombre de mîtres, de robes et de pantoufles L'exhibition de ces objets ressemblent à un immense bazar.

La Russie est encore à l'heure qu'il est la seule nation qui se tient à l'écart de ce jubilé.

—Voici la liste des présents remis au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, par le duc d'Alençon, au nom des princes de la famille d'Orléans:

De la part du comte de Paris, un bureau en bois de rose avec incrustations en or; de la comtesse de Paris, une statue de Jeanne d'Arc en argent massif ayant trois pieds de hauteur; du prince de Joinville, une bague avec grand saphir entouré de diamants; du duc de Nemours et du duc d'Alençon, une croix en émeraude.

—Ordination par Mgr l'archevêque de Montréal dans la chapelle du Grand-Séminaire, en date du 17 décembre 1887:

Tonsure—MM. W. R. Hogan, J. C. O'Reilly, Oregon City; D. E Doran, M. J. Owens, Providence; W. F. Hartigan, Springfield; E. J. Mealy, Willington; L. Z. Huot, C. J. Raymond, Viateurs.

Ordres-moindres—MM. J. D. Cécyre, A. J. Daigneau, U. J. Ethier, L. G. Gervais, L. F. Labrie, A. P. Quesnel, J. A. Roy, Montréal; J. P. Broz, T. Dullard, M. Sullivan, Dubuque; E. J. B. Magnan, Grands Rapides; H. J. Coté, R. D. Maloney, Hamilton; A. H. Lessard, D. J. O'Connor, Manchester; G. F. Whibbs, Peterborough; A. N. LaRivière, E. C. Rocan, Saint-Boniface; U. J. Baron, Sherbrooke; W. F. Grace, J. A. Hurley, J. J. Mullen, Springfield.

Sous-diaconat—MM. L. P. Desrochers, L. A. Dubuc, O. J. Forest, A. Péladeau, M. J. Roux, Montréal; P. J. Long, J. D. Shannon, Burlington; J. J. McDonald, Charlottetown; W. T. Donohue, H. C. Eckart, Dubuque; B. W. Goossens, Grands-Rapids; A. P. McIntosh, Hamilton; G. F. Marshall, Manchester; A. J. Benoit, Saint-Hyacinthe.

Diaconat—MM. A. L. Barcelo, G J. L. Forbes, F. E. Hébert, A. J. Perrault, A. A. Robert, T. Sauriol, Montréal, J. P. Carroll, J A. Kurz, Dubuque.

Prêtrise—MM. J. Comtois, H. C. Laurier, A. J. Primeau, C. J. Tessier, Montréal; W. J. Futterer, Alton; G. D. Sander, J. C. York, Brooklyn; T. M. Donahue, J. J. L. Paquet, Burlington; P. J. Kennedy, Hartford; J. M. Coffey, P. F. Duff, D. M. Lowney, E. J. McElroy, Providence; L. J. Garcia, Santa-Fe; J. M. Kenney, D. P. Mullins, Springfield.

—Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières, a fait les ordinations suivantes dans la chapelle du séminaire des Trois-Rivières:

Tonsuré—M. Gaudiose Laquerre.

Ordres-mineurs—MM. Al. Dubois, de l'archidiocèse de Saint-Boniface, W. Perron, Aldolphe Landry, E. Panneton, Joseph Lizé, Arthur Dusablon, du diocèse des Trois-Rivières

Sous-diaconat et diaconat—MM. Joseph Ferron, Joseph Garceau, Charles Beaudet, Omer Ferron et A. Clément, tous du diocèse des Trois-Rivières.

Prêtrise—F. Ferdinand Allard.

Choses et Autres.

—Montréal a grandement souffert par les incendies depuis quelques années. Le dernier numéro du *Fire and Water*, journal de New-York, fournit sur ce point des statistiques réellement alarmantes

Dans les dix premiers mois de cette année, les pertes par le feu à Montréal se sont élevées à $1,696,499. Pour l'année 1886 complète, elles étaient de $1,147,218; en 1885, de $692,649; en 1884 de $712 393; en 1883, $951,292; en 1882, $518 319.

Depuis deux ans, les dépenses se sont élevées d'une moyenne de $57,720 par mois à $169,645; elles ont triplé.

Le *Insurance and Finance Chronicle*, feuille spéciale publiée à Montréal, demande à grands cris des réformes dans l'organisation contre les incendies, et publie un tableau pour faire voir l'infériorité du service à Montréal comparé aux autres grandes villes du continant. Montréal, avec une population de 200,000, dépense $70,000 par an, pour se protéger contre les incendies; Buffalo, pop. 160,000 âmes, dépense $193,000; Détroit, pop 120,000, dépense $120,000; Minneapolis, pop. 100 000, dépense $85,000; Albany, pop. 90,768, dépense $86,320; New-Haven, pop. 80,000, dépense $85,000. La comparaison est en effet très défavorable à Montréal.

—D'après le dernier recensement fait en Chine, la population indigène y serait de 392 millions d'habitants.

—M. Gabriel Marchand, fils de l'Orateur de l'Asssmblées Législative de Québec a été nommé protonotaire du district d'Iberville.

—La Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a commandé la construction, dans les chantiers de la Clyde, de trois steamers pour faire le service sur le Pacifique.

—Pour la première fois, un Canadien-français a été élu conseiller à Worcester, Mass. M. J. Alex Belisle était candidat démocrate dans le quartier Cinq, et a rallié à sa candidature tous ses nationaux sans distinction d'opinion politique.

—Le carnaval d'hiver à Saint-Paul Minnesota, commencera le 25 janvier et finira le 3 de février.

—L'annuaire connu sous le nom de *American Newspaper Directory*, porte à 15,420 le nombre de journaux publiés aux Etats-Unis et au Canada.

Le Canada est représenté dans ce total par 714 journaux.

168 journaux possèdent une circulation excédant 25,000 exemplaires par jour.

L'Etat de New-York compte 70 de ces journaux, la Pensylvanie 21, l'Ohio 14, le Massachusetts 12 et le Canada 7.

531 journaux disposent d'une circulation qui dépasse 10,000 numéros par jour. Au Canada, 24 journaux au moins possèdent cette circulation.

—M Louis Honoré Fréchette est arrivé d'Europe.

—A la clôture de la cour criminelle, jeudi, à Aylmer, le grand jury a fait son "presentment" d'usage. Ce document renferme plusieurs recommand tions importantes. Il recommande entre autres choses la construction d'un nouveau bâtiment pour le bureau d'enregistrement, ainsi que la construction d'un nouveau palais de justice, d'une nouvelle prison, d'un pont sur la Gatineau, reliant la Pointe à Gatineau à la ville de Hull, et la nomination d'officiers de santé. De plus, le transfert de la cour et de la prison de Aylmer à Hull.

—Voici le sommaire de la première livraison du *Canada-Français* qui paraîtra au commencement de janvier:

I.—PROSPECTUS.—L'administration.
II.—LE CANADA-FRANÇAIS—Son but et son programme. A.-B. Routhier.
III.—LE JUBILÉ DE SA SAINTETÉ LÉON XIII.—Mgr M. E. Métbot.
IV.—RÔLE POLITIQUE DE MGR DE LAVAL—Le Conseil Souverain. L'abbé A. H. Gosselin.
V.—POÉSIE.—***
VI.—RÔLE DE LA FACULTÉ DES ARTS dans l'Université catholique. L'abbé P. de Poville.
VII.—LA BATAILLE DE CARILLON.—Thomas Chapais.
VIII.—COUP D'ŒIL SUR L'ACADIE avant la dispersion de la colonie française. L'abbé H.-R. Casgrain.
IX.—MÉTALLURGIE ÉLECTRIQUE.—L'abbé J.-C.-K. Laflamme.
X.—LE RÉALISME EN LITTÉRATURE.—Nap. Legendre.
XI.—REVUE EUROPÉENNE.—P.-J.-O. Chauveau.
XII.—CORRESPONDANCE. — A.-B. Routhier.

Deux piastres par an pour le Canada et les Etats-Unis.

Agent à Montréal, M. Laurent Archambault, 88 Saint-André.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 12	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 13
Bœuf salé, "	0 10	à 0 12
Bœuf, bouilli,"	0 08	à 0 10
Bœuf, par quartier	5 00	à 7 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	2 50	à 3 00
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 12
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 15	à 0 20
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 18	à 0 20
Agneau du printemps, p. qr	1 00	à 2 00
Jambon, par lb	0 13	à 0 15
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 13
Saucisse "	0 10	à 0 12
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 15	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 15	à 0 10
Poulets vivants (par coup) lb	0 00	à 0 00
Poules " "	0 00	à 1 00
Œufs, par douz	0 20	à 0 25
Beurre, par lb	0 20	à 0 25

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	4 00
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00 à	5 50
Perches de tremble	3 50 à	3 75
Charbon dur	10 00 à	10 50
Charbon mou	6 50 à	8 00

FOIN.

Foin de prairie	7 00 à	9 00
Foin pressé, par tonne	6 50 à	7 50

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 45	à 0 50
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	5 00	à 5 00
Oignons, par minot	1 50	à 2 00

PEAUX.

Peaux vertes	5 00 à	7 00
Peaux sèches	7 00 à	9 00

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 08	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 05
Morue "	0 00	à 0 15

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 60	à 0 65
Avoine, par minot	0 25	à 0 30
Orge "	0 35	à 0 40

FARINE.

Farine par 100 lbs XXX	1 50
" " XXXX	1 85
" " Strong Baker	2 35
" " Roller Process	2 75

DIVERS.

Poulet "	0 15	à 0 15
Dindon "	0 20	à 0 25

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies	20 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	15 00
2ème " "	12 00
Doublage brut	18 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	22 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	25 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	50 00
2ème " " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	33 00
Pin 3ème " "	32 00

MARCHE DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 25	à 0 30
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 20
Patates, le minot	0 30	à 0 35
Navets, le minot	0 00	à 0 50
Carrottes, le minot	0 50	à 0 60
Panais, le minot	0 75	à 1 00
Betterave, le minot	0 50	à 0 75
Oignons, le minot	1 50	à 1 80
Choux, par 100	3 00	à 5 00
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 11
Dindes, par lb	0 00	à 0 15
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 50	à 4 00
" perches de tremble	3 50	à 4 00
Foin, la tonne	7 00	à 9 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03½	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02
Porc, abattu, par lb	0 00	à 0 07
Cochons, vif, par lb	0 00	à 0 05
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 10
Veau, abattu, par lb	0 06	à 0 07
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 05
Blé, le minot	0 53	à 0 59
Avoine, le minot	0 23	à 0 25
Orge, le minot	0 33	à 0 34

DECES.

—A Saint-Alphonse, le 18 courant, a l'âge de 4 ans et 8 mois, Aimée-Bernadette, enfant de Philippe Larrivée.

—A Saint-Alphonse, le 19 courant, à l'âge de 12 mois, Antoinette-Corinne, enfant de M. Philippe Larrivée.



AVIS PUBIC.

Assemblee Legislative de Manitoba.

Avis est par le présent donné que conformément à la 50ème règle de l'Assemblée Législative, le temps limité pour recevoir des requêtes pour bills privés, expirera, jeudi, le 26ème jour de janvier prochain.

C A. SADLEIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.
Winnipeg, 28 décembre 1887.
jno.29.12.87.

NOUVELLE SOCIETE! NOUVEAU MAGASIN! NOUVELLES MARCHANDISES!

IMPORTATION DIRECTE.

ASSORTIMENT COMPLET ET DES PLUS VARIES.

MM. TURNER & DESPARS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent de former une nouvelle société, et d'ajouter à leur Stock déjà considérable un assortiment des mieux choisis

D'EPICERIES ET PROVISIONS DE PREMIERE CLASSE.

Nos Epiceries venant d'être importées sont de qualité supérieure et seront vendues à des prix qui défient toute concurrence.

Nous offrons une valeur spéciale dans les THES, CAFÉS, FRUITS et CONSERVES en boites. Nos SAVONS manufacturés à Saint-Boniface, ne peuvent être surpassés.

FERRONNERIE, PEINTURE, Faience, Verrerie, Poeles de toutes sortes et Fournaises a Charbon.

Nous avons ajouté considérablement dans ces différentes lignes et pouvons remplir vos ordres sous le plus court délai.

☞ Une remise libérale sera accordée aux Messieurs du Clergé, et comme nous avons de grandes facilités pour acheter toutes espèces de Marchandises au plus bas prix du marché, nous nous chargerons de toute commande qu'on voudra bien nous confier.

Marchandises livrées à domicile de 9 à 12 heures A.M. et 2 à 6 heures P.M. Nous paierons le plus haut prix pour les produits de la ferme.

Votre patronage est respectueusement sollicité,

TURNER & DESPARS,

Coin des Avenues Provencher et Taché, Saint-Boniface.

3m 27,10,87

Chronique Locale.

—Bonne et heureuse année !

—Exercice du chœur de la cathédrale demain soir à l'archevêché.

—MM. Hough & Campbell ont été nommés avocat de la cité de Winnipeg.

—Lundi, lendemain du jour de l'an, est une fête légale pour la province de Manitoba.

—M. Pierre Gosselin a besoin d'une jeune fille comme commis dans son magasin. S'adresser chez lui.

—Il y a eu séance du conseil de ville hier soir. Quelques comptes été passés. L'ajournement a été proposé *sine die*.

—Madame Edouard Lambert désire informer ses anciennes pratiques et le public en général qu'elle a repris ses occupations de modiste à sa résidence Avenue Taché.

—Lundi soir, J. H. Guy, un des conducteurs de la Cie du Pacifique a été brulé à mort dans la maison qu'il habitait à Winnipeg. Le feu se déclara pendant qu'il dormait et était seul.

—La dernière *Gazette Officielle* de Manitoba, donne les noms de plusieurs nombreux juges de paix pour la province, entr'autres ceux de Alfred Dozois, de St. Jean-Baptiste ; Henry Tennant, de West-Lynne ; Joseph Turenne, de Saint-Boniface ; L. Edouard Martel, de Lorette ; William Clark, de Saint-Boniface ; Henri Soucisse, de Winnipeg.

A L'ENCLOS.

Un bœuf d'un an, rouge et blanc, le front blanc.

JAMES WHITE,
Gardien d'enclos pour la municipalité de Saint-Norbert.

Saint-Norbert, 29 décembre 1887.
3ins.29.12.87.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne-des-Chênes.

27 Décembre—Nous avons eu une belle messe de minuit, l'autel décoré avec goût et richesse était brillamment illuminé et présentait ainsi que la crèche un agréable et édifiant coup-d'œil.

—Les pensionnaires du couvent, sous la direction des RR. SS. ont chanté une partie de la messe de Monti, la *Pastorale* de Lambillotte, quelques-uns de ces cantiques de Noël si naïfs et si beaux qu'on aime toujours à entendre, et au salut du Très-Saint-Sacrement, nous avons entendu par le même chœur un *Memorare* et un *Tantum Ergo* dont l'exécution exprimée avec justesse et âme a révélé de jolies voix bien exercées. Merci et reconnaissance aux personnes dévouées qui se donnent tant de fatigue et de trouble pour préparer et nous donner de si beaux morceaux de chant. Le Dr Demers qui se montre toujours si zélé pour aider à promouvoir le chant depuis son arrivé à Sainte-Anne a chanté avec beaucoup d'effet le beau cantique : *Minuit Chrétiens.*

Mais la partie la plus belle et la plus édifiante de la fête a été l'ordre et le silence religieux qui ont régné dans l'église et aux environs de l'église. En contemplant la foule qui remplissait notre humble église, et qui priait et se présentait à la Ste. Table pour recevoir le Dieu de Bethléem, on s'apercevait qu'un souffle de foi animait tous les cœurs, et que la pensée du sublime mystère de la naissance de Jésus occupait tous les esprits.

Saint-Alphonse.

23 Décembre—Enfin on a eu la visite d'un inspecteur des terres du gouvernement Depuis le mois de juillet, plusieurs personnes ont voulu faire leur entrer sur des terres abandonnées par les fermiers occupants, elles ont été forcées d'attendre jusqu'à ce jour. Ces retards causent beaucoup d'ennuis et de dommage.

Il y a encore près de 60 terres à prendre comme *homesteads*. On attend sept familles canadiennes qui doivent venir s'établir ici dans le mois de janvier. Ce n'est pas le temps le plus favorable pour l'immigration, cependant ceux qui veulent avoir des *homesteads* près de l'église ne doivent pas retarder à faire les démarche nécessaires.

—McPhilippe Larrivée établi récemment au milieu de nous, a eu la douleur de perdre ses deux enfants après une courte maladie. Ce Monsieur qui a déjà su acquérir notre estime a les sympathies de toute la paroisse.

—Les jeunes gens de la paroisse ont acheté une harmonium pour notre église. Ce don généreux leur fait honneur.

—Les dames de la paroisse ont organisé un bazar au profit de la chapelle. Ce bazar doit commencer le 9 janvier et se terminer le 12.

Saint-Norbert.

—Une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture de la division électorale de Cartier, tenue ici, samedi, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1888 :

Président—M. Thomas Gelley, M.P.P. ;

1er Vice-Président—M. J. Charette ;

2ème Vice-Président—M. Alexandre Trottier ;

Secrétaire—M. Joseph Lemay ;

Directeurs—Les officiers et MM. Téophile Jetté, Joseph Hamelin, J.-Bte Lalonde, Arthur Champagne, Antoine Vermette et Pierre Lachance.

Auditeurs—MM. Joseph Dubord et Joseph Lecomte.

Echos du Nord-Ouest.

La dernière *Gazette Officielle* des Territoires du Nord Ouest, contient entre autres nominations les suivantes :

BUREAU D'EDUCATION.

Pour former et constituer le Bureau d'Education pour les Territoires du Nord-Ouest, les personnes, suivantes, savoir :

POUR LA SECTION PROTESTANTE.

Le Très-Révérend William Cyprian Pinkham, D.D., D.C.L., Évêque de Saskatchewan ; Honorable Edward L. Wetmore, Révérend Andrew B. Baid, M.A., B.D., Révérend John McLean, M.A., John Secord, écuier, avocat.

POUR LA SECTION CATHOLIQUE ROMAINE

Honorable Charles Borromée Rouleau, Révérend Père H. Leduc, Amédée Emmanuel Forget, écuier, avocat.

Secrétaire.—James Brown, écuier.

JUGES DE PAIX.

Victor Beaupré, Écuier, de Gleichen, Alberta ;

Magnus Begg, écuier, de la Traverse des Pieds-noirs, Alberta.

Joseph P. Beauchamp, écuier, de la station de Qu'Appelle, Assiniboia.

AVOCAT INSCRIT.

Joseph Ubald Prieur, d'Edmonton.

ENREGISTRÉS COMME MÉDECINS.

E. H. Rouleau et Louis A. Paré, de Calgary.

ARRONDISSEMENT SCOLAIRE.

David Tourond, Boniface Lefort et William Fiddler ont été élus syndics pour le District Scolaire Public Catholique de Saint-François de Taché No. 16 des Territoires du Nord-Ouest."

TERMES DE COUR.

Les termes de la Cour Suprême des Territoires pour le District Judiciaire d'Alberta Sud seront tenus, aux jours et lieux suivants, savoir :—

Pincher Creek—Mardi 3 Janvier, 1888.

Maple Creek—Lundi, 9 Janvier, 1888.

Medicien Hat—Mercredi, 11 Janvier, 1888.

Lethbridge—Samedi, 14 Janvier, 1888.

Macleod—Mardi, 17 Janvier, 1888.



NOTICE.

"THE REAL PROPERTY ACT, 1885."

In the matter of all and singular those certain parcels or tracts of land and premises situate, lying and being in the County of Marquette, and being composed of the inner and outer two miles of lot No. 214, Parish of St. François-Xavier, according to the Dominion Government Survey thereof.

A certificate of title to the above mentioned lands will be issued to Francis Storer Brown, of the City of Winnipeg, in the County of Selkirk, Province of Manitoba, accountant, on or after the seventeenth day of January next (1888), if found entitled thereto, unless in the meantime a valid objection thereto be made to the undersigned in writing, by some person claiming an estate or interest in said lands or some part thereof.

Land Titles Office, Winnipeg, 19th December A.D. 1887.

(Sgd.) L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.29.12.87.

TROUVÉ.

Un cheval (pony) rouge, le bas de deux pattes blanches, l'une de devant et l'autre de derrière, une tache blanche dans le front et âgé d'environ trois ou quatre ans.

On peut le réclamer en s'adressant à

PHILIPPE FORTIER,
Saint-Pierre de la Rivière-aux-Rats,

Jolys, 27 Decembre 1887.
3ins.29.12.87.



PUBLIC NOTICE.

"THE REAL PROPERTY ACT OF 1885" AND AMENDMENTS THERETO.

To all persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—NW$\frac{1}{4}$ and W$\frac{1}{2}$ of NE$\frac{1}{4}$ of Section 33, Township 12, Range 2 West ; NE$\frac{1}{4}$ and N$\frac{1}{2}$ of SE$\frac{1}{4}$ of Sec. 7, Tp. 10, Range 2 West ; SE$\frac{1}{4}$ and S$\frac{1}{2}$ of NE$\frac{1}{4}$ of Sec. 31, Tp. 12, Range 2 West ; NW$\frac{1}{4}$ of Sec. 13 and S$\frac{1}{2}$ of SW$\frac{1}{4}$ of Sec. 24, Tp. 12, Range one, West of the principal meridian in Manitoba, all in the Municipality of St. François-Xavier ; and the SW$\frac{1}{4}$ and S$\frac{1}{2}$ of of the NW$\frac{1}{4}$ of Sec. 2, Tp. 8, Range 4 East, in the Municipality of Taché ; and the SE$\frac{1}{4}$ and S$\frac{1}{2}$ of NE$\frac{1}{4}$ of Sec. 30, Tp. 9, Range 6 East, in the Municipality of Ste. Anne, all in the Province of Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 17th day of January next, (A D. 1888) file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to Agnes Maule Machar, of Kingston, Ontario, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, 9th Dec. A.D. 1887.

L. W. COUTLEE,
Registrar General.

3ins. 22.12.87

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux :
AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE.

PUBLIC NOTICE.

"THE REAL PROPERTY ACT OF 1885" AND AMENDMENTS THERETO.

To all persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—SE$\frac{1}{4}$ and S$\frac{1}{2}$ of the NE$\frac{1}{4}$ of Section 10, Township 12, Range one West ; NW$\frac{1}{4}$ and N$\frac{1}{2}$ of SW$\frac{1}{4}$ of Sec. 12, Tp. 8, Range 1 West ; NW$\frac{1}{4}$ and N$\frac{1}{2}$ of SW$\frac{1}{4}$ of Sec. 32, Tp. 9, Range 2 West ; SE$\frac{1}{4}$ and S$\frac{1}{2}$, NE$\frac{1}{4}$ of Sec. 25, Tp 12, Range 2 West, and the SE$\frac{1}{4}$ and S$\frac{1}{2}$ of NE$\frac{1}{4}$ of Sec. 27, Tp. 10, Range 2 West, all in the Municipality of St. François-Xavier, in Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 17th day of January nex , (A.D. 1888) file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to James Richardson, of Kingston, Ontario, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, 9th Dec. A.D. 1887.

L. W. COUTLEE,
Registrar General.

3ins. 22.12.87

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
1an.13.5.86.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

Vente sans Reserve.

TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE

Marchandises Seches, - Hardes-Faites, - Fourrures, Chaussures, Etc., Etc.

DEVRA ETRE ECOULE AVANT LE 1er FEVRIER.

Profitez de cette Grande Vente a bon Marche pour faire vos achats pour les Fetes.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS BAS PRIX.

VERGE & D'AUTEUIL.

St. Boniface, 15 Décembre 1887.

AGRICULTURE.

L'EMPLOI DES RACINES POUR LA NOURRITURE DES ANIMAUX.

Pour combattre autant que possible l'influence pernicieuse des fourrages secs pendant nos longs et rigoureux hivers, augmenter en proportion notable la production et la qualité du fumier, il faut varier la nourriture des animaux comme on varie celle de l'homme pour lui composer un régime favorable. Il faut employer des moyens qui nous permettent de donner une portion d'aliments verts. Ces moyens, outre l'ensilage des fourrages verts, nous les trouvons dans l'emploi des betteraves, navets, carottes, topinambours, panais, etc., plantes précieuses que nous voyons aujourd'hui dans toutes les fermes bien tenues. Elles seraient plus généralement cultivées, si leur utilisation et leur culture étaient mieux connues, si l'on connaissait mieux leurs facultés engraissantes et lactifères.

Les racines ne doivent jamais être données seules, elles ne peuvent entrer que pour un tiers ou moitié au plus dans la ration journalière, encore faut-il qu'elles soient mélangées dans une certaine portion avec des corps secs, tels que de la paille ou du foin hachés, des balles de blé, du son, du tourteau : une légère addition de sel est une condition des plus utiles.

La betterave surtout est si aqueuse que, sans cette précaution, elle débilite l'estomac et cause des flux de ventre dangereux. Mélangée avec des corps qui absorbent le liquide surabondant et qui forment une espèce de lest dans l'estomac, elle est plus longuement digérée, et les sucs nutritifs qu'elle contient aident plus favorablement à l'engraissement de l'animal.

Il est impossible de déterminer exactement la quantité de racines, de foin, de paille, qui doit être donnée à chaque animal : elle varie suivant le poids de l'animal, son âge, son espèce, son tempérament, et le point de son engraissement.

En supposant qu'un bœuf soit suffisamment nourri avec quarante livres de foin pur, on peut le réduire à vingt-cinq livres en lui donnant soixante livres de racines, qui représenteront avantageusement les quinze livres de foin qu'on lui supprime.

Il a été remarqué que les racines produisent un bien meilleur effet, chez les bêtes à cornes surtout, en les leur donnant immédiatement après le foin et avant de les faire boire. En effet, en donnant le foin sec le premier, puis ensuite les racines, les animaux se désaltèrent avec le jus sucré et nourrissant qu'elles contiennent en proportion considérable ; ils ne prennent à l'abreuvoir que la quantité d'eau qui leur est nécessaire. Si, au contraire, on fait boire les animaux après le foin sec, ils absorbent autant d'eau qu'il leur en faut pour faire une digestion, et lorsqu'ils mangent leurs rations de plantes sarclées après le foin, leur estomac se trouve surchargé de tout le liquide que ces racines contiennent (jusqu'à plus de 80 pour cent).

COMMENT MAINTENIR L'APPÉTIT DES PORCS À L'ENGRAIS.

Lorsque les porcs à l'engrais reçoivent une nourriture succulente composée de pommes de terre cuites, de racines, de farine d'orge ou d'avoine, il arrive souvent que après l'avoir mangée d'abord avec avidité, ils finissent par s'en dégoûter, et, par conséquent, ne profitent plus ; de sorte qu'on a beaucoup de peine à achever leur engraissement.

Voici comment on peut éviter ce grave inconvénient :

On met dans un vase des couches d'avoine stratifiée avec un peu d'eau. Tous les jours on en donne deux poignées à chaque porc. L'avoine gonflant beaucoup, il faut avoir soin de ne pas en remplir le vase, comme aussi de n'en préparer à la fois que pour deux ou trois jours (quatre ou six poignées). Les porcs conservent ainsi leur appétit et mangent avec l'avidité qui leur est propre.

Gazette des Campagnes.

A PROPOS D'AGRICULTURE.

Le conseil suivant peut être profitable aux cultivateurs : Elevez le mouton dans un but de reproduction pour l'amélioration de la race, pour la laine et pour la viande. Sous ce point de vue le mouton est certainement l'animal le plus productif de la ferme.

Comme il dégénère rapidement, ayez soin de le croiser souvent avec les plus beaux individus d'une autre race bovine ; de cette façon vous aurez toujours des moutons qui se vendront un bon prix pour la reproduction.

Par un croisement sage et une nourriture saine et abondante vous aurez une plus grande quantité de laine et d'une meilleure qualité ; comme la grosseur et la forme ne nuisent en rien à la qualité et à la quantité de la laine, élevez des bons moutons qui commandent toujours un prix élevé sur le marché pour leur chair qui est excellente. De plus les jeunes agneaux pour la boucherie sont très recherchés à certaines saisons de l'année, à Pâques par exemple ; car à cette époque souvent les agneaux se vendent de quatre à cinq dollars ; il y aura encore là une source de revenus considérables.

***

Ce qui est pour moi un sujet continuel d'étonnement, c'est de voir qu'une foule de cultivateurs portent si peu d'attention durant l'hiver à leurs animaux en général et à leurs porcs en particulier. Combien de fois j'ai vu de ces animaux d'une maigreur extrême grelottant de froid et mourant de faim à la porte du cultivateur peu soigneux qui leur donne plus de coups de bâton que de nourriture. Le résultat de ce manque de soin est que plusieurs de ces animaux meurent de misère ; que d'autres contractent des maladies et ne sont plus propres à la consommation, que tous les porcs ainsi traités engraissent difficilement et avec beaucoup plus de nourriture. De sorte que le cultivateur qui a voulu épargner en soignant peu ses porcs subit, sans qu'il s'en doute, des pertes considérables.

Puisqu'il en est ainsi, le cultivateur sérieux devra choisir un endroit convenable aussi chaud que possible pour hiverner ses porcs. Il devra empêcher qu'ils se couchent entassés les uns sur les autres dans le tas de fumier en fermentation. Une bonne porcherie serait celle qui n'aurait par le sol pour plancher et qui serait parfaitement sèche et bien aérée. On obtient ce résultat en creusant un fossé qu'on remplit de petites pierres autour de la porcherie et en élevant le sol à l'intérieur de un à deux pieds. Voici pour l'endroit où doivent loger les porcs. Pour leur nourriture, il est facile de se la procurer à peu de frais. Le cultivateur sème un coin de sa ferme en citrouilles ou en navets qu'il rentrera en bon état pour l'hivernement. Dès l'automne il commencera par faire manger à ses porcs les feuilles de navets mélangées avec un peu de moulée. D'après un agronome distingué des Etats-Unis, les feuilles de navets de deux acres valent une tonne de bonne moulée. Dans l'hiver au lieu de leur donner du grain sec, il continuera à les soigner avec les petites patates cuites, les citrouilles, les navets et les déchets de toute sorte, le tout mélangé d'un peu de moulée. Soignés ainsi les porcs grossiront, grandiront et au printemps ou à l'été ils seront prêts à *faire du lard.*

C'est aussi un manque de calcul de persister à engraisser les jeunes cochons : une bonne partie de la nourriture qu'on leur donne passe pour former les os, développer les muscles en un mot pour faire de *la chaire* au lieu d'engraisser.—*La Presse.*

J. B. DES CHAMPS.

LOTERIE NATIONALE.

CLASSE D.

Tirage, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu

Mercredi, 18 Janv. 1888

A DEUX HEURES P.M.

VALEUR des LOTS :

$60.000

PREMIERE SERIE.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble	de	$5,000	$5,000
1 Immeuble	de	2,000	2,000
10 terrains à Montréal	de	300	3,000
15 Ameublements	de	200	3,000
20 do	de	100	2,000
100 Montres d'Or	de	50	5,000
1,000 Montres d'Argent	de	20	20.000
1,000 do	de	10	10,000
2 147 Lots valant			$50,000

$1.00 LE BILLET.

DEUXIEME SERIE.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble	de	$1,000	$1,000
2 Immeubles	de	500	1,000
4 Voitures	de	250	1,000
50 Chaînes d'Or	de	40	2,000
1,000 Services de Toilette	de	5	5,000
1,057 Lots valant			$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux : No. 19, Rue Saint-Jacques

MONTREAL, CANADA.

NOTICE.

THE REAL PROPERTY ACT, 1885.

In the matter of all and singular that certain parcel or tract of land and premises situate, lying and being in the County of La Verandrye, and Province of Manitoba, and being the south half of section twelve (12), in township seven (7), range six (6), e st of the principal meridian, ni the Province of Manitoba, according to the Dominion Government Survey thereof.

A certificate of title to the above mentioned lands will be issued to Charles Morton Anderson, of Clearsprings, in the County of La Vérandrye, and Province of Manitoba, Farmer, on or af er the tenth day of January next (A.D. 1888), if found entitled thereto, unless in the meantime a valid objection thereto be made to the undersigned in writing, by some person claiming an estate or interest in said lands or some part thereof.

Land Titles Office, Winnipeg, December 9th A.D. 1887.

L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.15.12.87.



AVIS PUBLIC.

LÉGISLATURE DE MANITOBA

Règlements relatifs aux Avis de Bills Privés.

52. Toutes demandes de Bills Privés, tombant dans les attributions de l'Assemblée Législative de Manitoba, d'après "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1887," soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'un chemin à barrière, ou d'une ligne télégraphique ou de téléphone ; soit pour la construction ou l'amélioration d'un hâvre, canal, écluse, digue, glissoire, ou autres travaux semblables ; soit pour la concession du droit d'exploiter un bac, pour l'incorporation de professions ou métiers, ou compagnies à fonds social : ou pour concéder à qui que ce soit des droits ou privilèges exclusifs ou particuliers, ou pour la permission de faire quoi que ce soit qui pourrait compromettre les droits ou la propriété d'autres individus, ou se rapportant à une classe particulière de la société ; ou pour faire à un acte antérieur, aucun amendement d'une nature semblable,—exigent la publication d'un avis signé par ou pour les requérants, spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande, et si la demande se rapporte à des travaux projetés, indiquant en outre le lieu où ils seront exécutés ; ces avis seront insérés dans chaque numéro de la *Gazette de Manitoba* et dans deux autres journaux, l'un publié en anglais et l'autre en français, pendant une période d'au moins quatre semaines, durant l'intervalle de temps écoulé entre la clôture de la session précédente et la prise en considération de la pétition ; et le requérant devra, sous deux semaines après la première publication de tel avis dans la *Gazette de Manitoba*, remettre une copie de son Bill, avec la somme de cent piastres, si le di tbill n'a pas plus que dix pages, et dix piastres additionnelles pour chaque page en sus de ce nombre, (et pour les fins du présent règlement 450 mots sont censés former une page), entre les mains du greffier de la chambre qui devra de suite faire imprimer le dit bill. Copies des journaux contenant la première et dernière insertions de tel avis seront envoyées par les parties intéressées au greffier de la chambre pour être déposées dans les archives du comité des ordres permanents.

55. Avant d'adresser à la chambre une pétition demandant la permission de présenter un Bill Privé, pour la construction d'un pont de péage, les personnes se proposant de faire cette pétition doivent en donnant l'avis prescrit par la règle précédente et de la même manière, donner aussi avis des péages qu'elles se proposent d'exiger, de l'etendue du privilège, de la hauteur des arches, de l'espace entre les culées ou piliers pour le passage de radeaux et navires ; mentionner aussi si elles ont l'intention de coustruire un pont levis ou non, et donner les dimensions de tel pont.

C. A. SADLEIR,
Greffier de l'Assemblée
Législative de Manitoba.

jno 15.12.87



AVIS

Plusieurs sections d'écoles dans la Province de Manitoba seront offertes en vente par encan public aux dates plus bas mentionnées, savoir : A Manitou le 10 janvier 1888 ; à Winnipeg le 17 janvier 1888 ; au Portage-la-Prairie, le 24 janvier 1888 ; à Brandon, le 31 janvier 1888 ; à Minnedosa, le 7 fevrier 1888.

Dans le cas où un colon établi sur un quart de section de terrain compris daus la liste ci-haut mentionnée pourra prouver à la satisfaction du commissaire des terres de la Puissance qu'il résidait *boná fide* sur et cultivant telle section, en ignorance de loi le premier jour d'octobre 1887, l'acquéreur de tel quart de section, si c'est un autre que le colon, sera requis de payer, pour le bénélice du dit colon, la valeur des améliorations faites sur celui-ci.

Les listes des terrains à vendre, le prix de chaque partie, les conditions de la vente, et toutes autres informations que ceux qui ont l'intention de se porter acquéreurs, désirent avoir, pourront être obtenues par application au secrétaire du département de l'intérieur, à Ottawa ; au commissaire des terres de la Puissance, à Winnipeg, ou à un agent quelconque des terres de la Puissance au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

A. M. BURGESS,
Député ministre de l'intérieur,
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 9 décembre 1887.

On ne paiera aucune insertion non autorisee de cette annonce. 5ins 15.12.87.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la législature provinciale, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer la compagnie *Manitoba Central Railway Company*, donnant le pouvoir de construire un chemin de fer de la cité de Winnipeg à un point sur la frontière internationale, et à partir de la dite cité de Winnipeg à l'est et à l'ouest jusqu'aux frontières est et ouest de la province de Manitoba.

J. B. McARTHUR,
Solliciteurs des requérants,
Winnipeg, 1 décembre 1887,
4ins. 8.12.87.

A L'ENCLOS.

Une génisse rouge âgée de 1 an et demi, petites taches blanches dans les flancs et sur l'œil gauche et la queue coupée.

ALPHONSE CHAUVIN,
Gardien d'enclos.

Otterburne, 15 décembre 1887.
3ins.15.12.87.

IN POUND.

A red ox, four years old, the right ear cut.

A red heifer, one year old, blind of the right eye and a hole in the right ear.

A brown heifer, one year, end of tail white.

A bull, one year, spotted white and red, white forehead.

J. B. JOYAL,
Pound keeper of the town of
St. Boniface.

Saint-Boniface, 8th December 1887.
3ins.8.12.87.

A L'ENCLOS.

Un bœuf rouge âgé de 4 ans, l'oreille droite coupée.

Une génisse rouge âgé de 1 an, l'œil droit crevé et l'oreille droite percée.

Une genisse brune âgée d'un an, le bout de la queue blanc.

Un taureau d'un an, caille, le front blanc.

J. B. JOYAL,
Gardien d'Enclos.

3ins, 8, 12, 87.

Dr A. F. Dame.

GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ VICTORIA.

Membre et ex gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec.

Spécialité : La Chirurgie et les affections Utérines.

Bureau :—No. 3, Rue du Marché.
Winnipeg.

(Ancienne résidence du Dr Dufresne.)
1m.1.12.87.

EDOUARD GUILBAULT

FERBLANTIER-COUVREUR

Avenue Taché, Saint-Boniface

Porte voisine de M. Gentes & Cie,
Saint-Boniface.

M. Guilbault informe ses pratiques et le public en général qu'il a ouvert son établissement et qu'il exécutera, sous le plus court délai, toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier, à des prix réduits.
6m 11,8,87

LE STARR KIDNEY PAD.

Est un remède, sûr et infaillible dont les effets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtés, etc., ou produisant des désordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la retention et le sédiment de l'urine, des symptômes d'hydropisie, etc., dénotant la présence des affections ordinaires des organes sécréteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1 50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2 00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d'attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invetérés de maladies de Bright et de rognons ont été guéris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

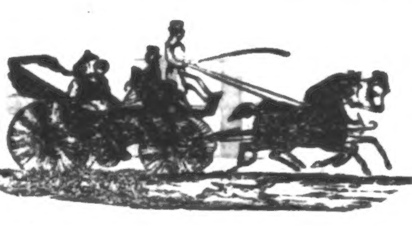
Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

6m 30,12,86

La Consomption Guerie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaitre aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette récette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si, ou adresse avec un timbre nommant ce journal. W. A. NOYES, 149 *Power's Block, Rochester, N. Y.* 1an 26 11 85.



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone ; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84.



LAISSANT LE COMMERCE.

LA GRANDE VENTE SE CONTINUE.

Notre Assortiment Complet de

MARCHANDISES SECHES,
ARTICLES DE MODE,
FOURRURES, ETC.,

Doit etre Vendu. Pas de Reserve.

N'ATTENDEZ POINT. :-: NOTRE TEMPS EST LIMITE.

Ceux qui ont des présents de Jour de l'An à acheter devraient profiter de l'occasion excellente

D'acheter de Nouvelles Marchandises à TRES-BAS PRIX.

DRAPER & BOSTON

MAISON D'UN SEUL PRIX.

332 RUE PRINCIPALE, :-: WINNIPEG.

1m. 1.12.87

SANTÉ POUR TOUS !!

PILLULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival ; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

A NOS NOMBREUSES PRATIQUES.

NOTRE ASSORTIMENT DE

Nouvelles :-: Marchandises

pour la SAISON ACTUELLE, comprend les

ETOFFES A ROBES, FLANELLES, COUVERTES, COUVRE-PIEDS, TOILES A TABLE, GANTS, CORSETS, CORPS ET CALEÇONS, BRODERIES, RUBANS, DENTELLES, Etc.

Fourrures : Casques et Pardessus.

Vêtements d'Hommes :—Corps et Caleçons en laine, Chemises manufacturées par nous-mêmes, Gants, Mitaines, Bas, Mouchoirs de Soie, Cols, Bretelles, etc.

CASQUES ET PARDESSUS EN FOURRURE.

La longue expérience que nous avons des besoins de la population nous permet de servir au public les meilleures marchandises au plus bas prix possible.

Wm. BELL,

288 RUE PRINCIPALE, coin de la Rue Graham,
WINNIPEG.

3m 18,2,86

FOURRURES! FOURRURES!

J. L. BLAIR & CIE

Ont ouvert ce matin 10 caisses de Nouvelles Fourrures

CONTENANT

120 Manteaux d'Astracan

DE TOUTE LONGUEUR ET DE TOUTE GRANDEUR.

Prix :—$20, $25, $30, $35 et $40.

AUSSI

Une grande variété de Manchons et Casques en Seal, Mouton de Perse, Astracan, etc.

AUSSI

UN ASSORTIMENT DE CASQUES EN FOURRURES POUR HOMMES,

De tous les points et de toutes les qualités et

VENDUS AUX PLUS BAS PRIX.

J. L. BLAIR & CIE,

No. 480 Rue Principale,
Winnipeg.

On parle le français à notre magasin. 3m 6,10,87



ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

Le Grand Remede Francais.

LES PILULES PÉRIODIQUES DU DR LEDUC.

RÉCOMPENSE.—Les dames qui feront usage de ces pilules pendant une période raisonnable, et d'après les instructions, et qui ne seront pas guéries de quelqu'une des maladies pour lesquelles elles sont recommandées, seront remboursées de leur argent sur demande faite à notre bureau, mais elles ne doivent pas faire usage des pilules pendant la grossesse. Ces pilules sont composées de médicaments les plus purs et reconnus pour agir directement sur les organes genitaux des femmes. Elles sont enveloppees dans des capsules à l'épreuve de l'air, et de cette manière elles peuvent conserver toute leur force et leur efficacité pendant des années sous tous les climats.

Assurez-vous que l'on vous donne la véritable pilule Periodique du Dr Leduc.

McGOWN & COCKBURN,
888, Rue Principal, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

Correspondance sollicitée.
6m 30,12,86

Jean-Baptiste Desautels,

BARBIER-COIFFEUR,

Coin des rues Principale et James,
No. 534, Winnipeg.

M. Desautels a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que l'on trouvera à son établissement un assortiment des plus complets de TABACS, CIGARES, PIPES, ETC.

Bains de première classe, à eau chaude et à eau froide.

Coupe de cheveux garantie. Ouvriers de première classe.

Cet établissement est le mieux tenu de Winnipeg.

Une visite est sollicitée.

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS.
3m. 8.12.87.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantillons sur demande.